

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

De Six Saviniers an mil huit cent quarante-neuf, à huit heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de Joseph François Jourdan, époux de Marie Thérèse Jourdan, décédé

le jour du mois à dix heures du soir profession

de l'ancien Cultivateur
 âgé de quatrevingt-trois ans, né à Orléans
 département du Val-de-France
 fils de feu Augustin Jourdan et de feu Marguerite Bernand.

N° 1

Jourdan.

Joseph Jourdan.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Louis Mousseau
 âgé de cinquante-cinq ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Garde
 qui a dit être le père du défunt et par le citoyen
 Antoine Simonin âgé de trente-cinq ans, profession de propriétaire
 domicilié à la Garde, qui a dit être son oncle, le défunt

Et ont, les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune
 de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'en être assuré de leur

Mulloy

Simonin

Gaillard

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

De Six Saviniers an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de François Girard, veuve de Charles Franc, décédé

le jour du mois à deux heures du soir, sans profession

âgé de cinquante-neuf ans, né à Mayenne

département du Val-de-France
 fille de feu Joseph Girard et de feu Marie Croix.

N° 2

Girard.

Françoise.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Louis Mousseau
 âgé de cinquante-cinq ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Garde
 qui a dit être son père, le défunt et par le citoyen Antoine Simonin
 âgé de trente-cinq ans, profession de propriétaire
 domicilié à la Garde, qui a dit être son oncle, le défunt

Et ont les déclarants, signé
 Constaté, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune
 de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'en être assuré de leur

Mulloy

Simonin

Gaillard

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

De Six Saviniers an mil huit cent quarante-neuf, à huit heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de Marie Thérèse Jourdan, épouse de Joseph Jourdan, décédée

le jour du mois à deux heures du soir, sans profession

âgée de quatre-vingt ans, née à la Garde

département du Val-de-France
 fille de feu Joseph Jourdan et de feu Hélène Jourdan.

N° 3

Nevechou.

Marie Thérèse.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Baptiste Simonin

âgé de trente-cinq ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde

qui a dit être son père, le défunt et par le citoyen Jean Louis Mousseau

âgé de cinquante-cinq ans, profession de menuisier domicilié à la Garde

qui a dit être son oncle, le défunt

Et ont, les déclarants, signé à l'exception de Marie Thérèse Jourdan, épouse de Joseph Jourdan, décédée

Constaté, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'en être assuré de leur

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

De Six Saviniers an mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin

ACTE DE DÉCÈS de Marie Thérèse Jourdan, épouse de Joseph Jourdan, décédée

le jour du mois à deux heures du soir, sans profession

âgée de quatre-vingt ans, née à la Garde

département du Val-de-France
 fille de feu Joseph Jourdan et de feu Hélène Jourdan.

N° 4

Nevechou.

Marie Thérèse.

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen Jean Baptiste Simonin

âgé de trente-cinq ans, profession de cultivateur domicilié à la Garde

qui a dit être son père, le défunt et par le citoyen Jean Louis Mousseau

âgé de cinquante-cinq ans, profession de menuisier domicilié à la Garde

qui a dit être son oncle, le défunt

Et ont, les déclarants, signé à l'exception de Marie Thérèse Jourdan, épouse de Joseph Jourdan, décédée

Constaté, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et

lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'en être assuré de leur

Mulloy

Simonin

Gaillard